



**Fédération Française de Vol Libre**

**Delta - Parapente - Cerf-Volant - Kite - Speed-Riding - Boomerang**

4, rue de Suisse - 06000 Nice  
Agrément Jeunesse et Sports N° 75 S 131

T. 04 97 03 82 82

F. 04 97 03 82 83

**www.ffvl.fr**  
ffvl@ffvl.fr

**À l'attention des moniteurs FFVL de parapente**  
- professionnels et associatifs -

Nice, le 21 février 2018

N/Réf. : CF1806 - Voler mieux spécial moniteurs

*Suivi technique : Laurent Chamerat*

*Suivi administratif : Émilie Sciandra*

**Objet** : Opération « *Voler mieux* » 2018 / Actions moniteurs

Cher(e) DTE, monitrice, moniteur

Pour la troisième année consécutive, et devant le succès de l'opération en 2016 et 2017 la fédération poursuit « Voler Mieux » en 2018, programme à visée sécuritaire pour nos pratiques volantes, delta, parapente et speed-riding.

L'analyse des accidents de vol libre montre qu'il est indispensable de faire progresser la plupart des pratiquants sur quelques fondamentaux de notre activité : il est toujours désolant de constater qu'un accident aurait pu être évité "si on avait mieux..., si on n'avait pas oublié de ..., si on avait fait attention à ...".

**Mais ce qui s'applique à chaque pratiquant loisir est tout aussi valable pour les enseignants !**

À cette fin, toujours en lien avec l'incidence souhaitée sur la sécurité de tous, deux types d'actions dédiées aux moniteurs eux-mêmes compléteront le programme 2018, et seront réparties sur 4 rendez-vous de 3 jours :

- **Travail au sol (2 dates)** : amélioration de la technique personnelle dans le vent, exercices et éducatifs spécifiques du niveau vert au pilote confirmé, ou comment exploiter au mieux le travail au sol et rendre la pente-école plus ludique.
- **Enseignement des mouvements pendulaires au-dessus du sol (2 dates)** tels que proposés et décrits dans la fiche de progression FFVL, ceci afin de travailler et d'affiner un domaine dont on peut observer qu'il est souvent géré de manière stéréotypée, alors que l'interaction de nombreux facteurs est à prendre en compte avec plus de pertinence pour limiter au mieux les situations « critiques ».

Chacune de ces actions inclura un temps purement théorique consacré à la **gestion des risques** mené par un conseiller technique, incluant notamment des sujets tels que l'accidentalité en école, les facteurs non techniques, la SIGR (stratégie individuelle de gestion des risques), le parachute de secours.

**Concrètement, comment faire pour en bénéficier ?**

- vous prenez connaissance du planning et programmes joints en annexes, et faites votre choix de participation parmi les dates et lieux proposés ;
- vous suivez les modalités d'inscriptions ;
- nous traitons la demande, vous confirmons l'inscription, et vous envoyons convocation et informations utiles ;
- une fois l'action réalisée, la FFVL paie directement l'encadrant, et une fiche bilan obligatoire est retournée à la FFVL par chaque participant.



Le partenaire officiel du kite

## Dates et lieux proposés :

### Enseignement mouvements pendulaires :

- **Luchon-Val Louron** du 24 au 26 mars (*report 25 au 27 mai*), intervenant Marc Boyer, structure *Soaring*.
- **Anecy** du 13 au 15 juin, intervenant Victor Sebe.

### Pilotage au sol :

- **Dune du Pilat** intervenants Charlie Piccolo / Harold Pluvieux, structure *Wagga School* :  
du 3 au 6 avril (une journée de report selon prévision météo) ;  
du 2 au 4 mai.

## Modalités d'inscription :

Pré requis : tout moniteur professionnel ou associatif diplômé, licencié FFVL 2018

### Coût :

60€ par participant professionnel.

Pris en charge par la CF nationale (convention d'objectifs ministère) pour les moniteurs fédéraux.

### Inscriptions :

- **Mouvements pendulaires Anecy du 13 au 15 juin** :  
Inscription auprès de Jean-Marc Ardhuin ([jm.ardhuin@ffvl.fr](mailto:jm.ardhuin@ffvl.fr)), chèque de 60€ à l'ordre de la FFVL à envoyer à l'adresse suivante : *Jean-Marc Ardhuin, 2 impasse du Tanagra, rte des 4 montagnes, 38250 St-Nizier-du-Moucherotte*
- **Mouvements pendulaires Luchon-Val Louron du 24 au 26 mars (*report 25 au 27 mai*)** :  
Inscription auprès de Laurent Chamerat ([l.chamerat@ffvl.fr](mailto:l.chamerat@ffvl.fr)), chèque de 60€ à l'ordre de la FFVL à envoyer à l'adresse suivante : *Laurent Chamerat, Lieu-dit La Mole, 09200 ERP*
- **Travail au sol Pilat du 3 au 6 avril** (une journée de report selon prévision météo) **ou du 2 au 4 mai** :  
Inscription auprès de Laurent Chamerat ([l.chamerat@ffvl.fr](mailto:l.chamerat@ffvl.fr)), chèque de 60€ à l'ordre de la FFVL à envoyer à l'adresse suivante : *Laurent Chamerat, Lieu-dit La Mole, 09200 ERP*

**Pierre BRAËMS**

*Pdt com. Formation parapente*



**Jean-Marc GALAN**

*Pdt com. Sécurité et Technique*



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOL-LIBRE  
DELTA - PARAPENTE - CERF-VOLANT - KITE  
4, rue de Suisse - 06000 NICE  
TEL : 04 97 03 82 82 - FAX : 04 97 03 82 82

Le Secrétariat Fédéral

### Copie :

- Comité directeur, CNP
- Commission Formation parapente
- Commission Sécurité et Technique
- Responsables régionaux de la formation parapente
- Direction technique nationale parapente